



FORMATION INITIALE



FORMATION CONTINUE



FORMATION EN ALTERNANCE

La licence professionnelle mention « métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie, parcours gestion de la paie et du social » (LP GPS) est un diplôme d'Etat de niveau Bac + 3 qui est accessible aux étudiants sous statut de formation initiale ou de formation continue (contrat de professionnalisation ou autre). Le cursus totalise environ 500 heures d'enseignement, dont 90 heures de projet tuteuré, et se déroule sur une année universitaire selon un rythme d'alternance répondant aux besoins des entreprises qui accueillent les étudiants sous contrat ou convention. La présence en entreprise est supérieure à 30 semaines sur l'année.

Objectifs de la formation

Cette formation vise à permettre aux étudiants de niveau Bac + 2 de s'orienter vers une formation professionnalisante aux attentes des entreprises. Il s'agit de former des professionnels capables d'organiser une veille juridique et d'analyser les textes, d'établir et gérer les éléments de la paie, d'organiser des plans de formation, de maîtriser les règles de la comptabilité en lien avec les charges de personnel, et d'être un interlocuteur reconnu des organismes comptables, fiscaux et sociaux. La qualité des compétences acquises facilite l'accès à l'emploi dans les PME/PMI et cabinet comptable ou de conseil en gestion de la paie et du social. Le taux d'insertion professionnelle à 6 mois après l'obtention du diplôme avoisine les 90 %.

Perspectives professionnelles

- ▶ Responsable de la gestion de la Paie et du Social
- ▶ Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- ▶ Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable
- ▶ Responsable des ressources humaines
- ▶ Assistant ressources humaines

Conditions d'accès

La formation proposée s'adresse à trois catégories de participants :

- Des étudiants ayant validé un diplôme de niveau III à fort contenu en comptabilité gestion (BTS Comptabilité et Gestion des Organisations, BTS Assistant de gestion de PME-PMI et DUT Gestion des Entreprises et des Administrations...).
- Des étudiants ayant validé un diplôme de niveau III à fort contenu soit en sciences économiques juridiques et sociales (L2 Droit, Économie et Administration Économique et Sociale), soit en gestion (L2 gestion) et désirant rentrer directement dans le marché du travail.
- Et des professionnels justifiant d'une expérience en tant que :
 - Collaborateurs de cabinets gérant la paie, les salariés
 - Assistant ressources humaines
 - Chef d'entreprise etc....

Les candidats sont sélectionnés par un jury composé d'universitaires et de professionnels membres de l'Ordre des Experts-Comptables sur la base d'un dossier.

Les conditions d'accès et les dossiers de candidatures sont disponibles sur le site de l'institut dès la fin du mois de mars généralement.



Un diplôme national orienté vers les besoins des cabinets d'expertise comptable et des PME/PMI de la région. L'ensemble du projet, profil de poste et modules de formation, a été conçu avec les professionnels de l'Ordre des Experts Comptables de la Région qui s'engagent à nos côtés. Les étudiants disposent d'un logiciel de paie utilisé par les professionnels comptables. Ils travaillent sur un cas réel de gestion de paie de l'embauche du salarié aux déclarations sociales annuelles. Afin de gagner en productivité par l'acquisition des compétences expertes d'Excel, les étudiants préparent la certification TOSA Excel qui améliore l'employabilité et pose un diagnostic précis des connaissances du logiciel Excel dans un cadre professionnel. Les étudiants accèdent à une plateforme d'enseignement à distance comprenant les divers logiciels de bureautique et des programmes d'auto-formation en anglais.



Retrouvez les contacts de l'équipe pédagogique et les détails de cette formation sur www.montpellier-management.fr/formations/e-learning/

Partenaires

